

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 septembre 2022

#QuiPrendSoinDeNous : Journée de mobilisation nationale à l'initiative de 8 fédérations des métiers du soin et de l'accompagnement

**Les professionnels du secteur privé non lucratif se mobilisent pour alerter sur la
dégradation des conditions des métiers du soin et de l'accompagnement. Des
rassemblements auront lieu sur tout le territoire¹.**

Dans toute la France, de nombreux professionnels du secteur non lucratif travaillant en établissements sanitaires, hôpitaux, soins de suite, crèches, psychiatrie, services d'hospitalisation à domicile, dans des établissements et services de protection de l'enfance, pour personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité se mobilisent pour alerter sur la crise que traversent les métiers de l'humain et sur les enjeux « du prendre soin ». Les revendications portent sur la reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement :

- 1) Assurer un traitement équitable entre le secteur public et le secteur privé non lucratif, notamment en termes de tarification des activités sanitaires et mise en œuvre des différents « Ségur »
- 2) L'extension du Ségur à tous les métiers quelle que soit la structure
- 3) La compensation de la perte du pouvoir d'achat due à l'inflation pour les salariés

Les 8 fédérations rassemblées pour cette mobilisation demandent aussi aux pouvoirs publics un plan ambitieux pour la santé, le social, le médico-social, l'autonomie et le handicap, abordant simultanément les questions de financement, de structuration et de gouvernance de l'offre de soin et d'accompagnement, ainsi que de formation du personnel pour assurer la viabilité de ce secteur.

Ces professionnels, des femmes pour beaucoup, qui font des fragilités humaines leur métier, vivent une crise profonde depuis plusieurs années. Le niveau de leurs rémunérations ne correspond en rien à l'utilité sociale de leurs métiers. Mais la dégradation de l'attractivité des métiers de l'humain est également le fait d'un défaut de reconnaissance et d'une perte de sens qui détournent ces professionnels de leur vocation d'origine.

La pénurie de personnels qui en est la conséquence a un impact très lourd pour les personnes soignées et accompagnées dans les établissements et services comme pour leurs familles. Actuellement, en France, 50 000 postes sont à pourvoir dans les établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif. Si ces besoins ne sont pas nouveaux, ils tendent à s'amplifier, avec près de 150 000 postes à pourvoir d'ici 2025, soit près d'un quart des emplois du secteur.

¹ Plus d'informations sur les différentes mobilisations sur les sites des fédérations

Le secteur privé non lucratif représente près de 1,2 million de professionnels dans les champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires² œuvrant au sein d'établissements, de services ou à domicile, aux activités essentielles à la vie des Français et pleinement acteurs de l'intérêt général. Il offre des services partout en France de façon désintéressée pour le bien commun, pour une société solidaire et pour une approche globale des enjeux de santé et d'accompagnement.

Le secteur social et médico-social associatif représente 70 corps de métiers différents, près de 600 000 salariés. Il a connu une augmentation de ses effectifs de près de 12 % en 5 ans et 3,4 % de croissance annuelle de l'emploi sur la dernière décennie. En parallèle, le nombre de candidats dans les écoles qui forment aux métiers du soin et du travail social est en baisse depuis plus de 10 ans (- 39 % entre 2010 et 2017), nécessitant d'élargir les cibles potentielles de candidats et les accompagner dans des parcours de formation.

<p>CHERCHE</p> <p>reconnaissance pour l'aide-soignant.e</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>	<p>CHERCHE</p> <p>salaire décent pour l'éducateur.rice</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>	<p>ABANDON = ABANDON</p> <p>des professionnels du sanitaire, du social et du médico-social</p> <p>des personnes vulnérables et de leurs familles</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>
<p>CHERCHE</p> <p>plus de moyens pour l'infirmier.e</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>	<p>CHERCHE</p> <p>plus de moyens pour l'aide médico-psychologique</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>	<p>CHERCHE</p> <p>salaire décent pour délégué.e aux prestations familiales</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>
<p>CHERCHE</p> <p>plus de moyens pour l'intervenant.e social.e</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>	<p>CHERCHE</p> <p>reconnaissance pour mandataire à la protection des majeurs</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>	<p>CHERCHE</p> <p>salaire décent pour l'auxiliaire de vie</p> <p>#QUIPRENDSONDENOUS</p>

² source INSEE, économie sociale, 2018

Contacts presse

Mutualité Française

Célia FAURE
Celia.faure@mutualite.fr
06 13 55 26 81

Fédération des acteurs de la solidarité

Audrey-Jane Baldi
audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org
06 17 80 03 52

CNAPE

Marie-Charlotte Lannière
mc.lanniere@cnappe.fr
06 11 24 72 16

FEHAP

Maryse de Wever
maryse.deweever@fehapa.fr
06 77 20 93 81

Nexem

Paul de Marnix
p.demarnix@nexem.fr
06 71 95 64 39

Unapei

Agence Etycom
Aelya Noiret
a.noiret@etycom.fr
06 52 03 13 47

Uniopss

Valérie Mercadal
vmercadal@uniopss.asso.fr
06 03 15 43 28

Unicancer

Michaël Canova
m-canovas@unicancer.fr

A PROPOS

CNAPE

Créée en 1948, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté. Son action s'inscrit dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant et dans le cadre des politiques publiques relatives à l'enfance et à la jeunesse. Ses champs d'intervention concernent la prévention, la protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'enfance et la jeunesse en situation de handicap et de vulnérabilité, la jeunesse confrontée à des difficultés d'insertion. Ils portent également sur l'environnement des enfants et des jeunes qui peut influencer sur leur développement et leur bien-être, comme par exemple, l'accompagnement des familles.

Ce sont près de 8 000 bénévoles et 28 000 professionnels qui accompagnent et accueillent chaque année plus de 250 000 enfants, adolescents et jeunes adultes.

Fédération des acteurs de la solidarité

La Fédération est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions. Elle regroupe plus de 870 associations et organismes qui agissent pour la solidarité. Ces structures représentent environ 2800 établissements et services qui représentent notamment 90 % des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), un grand nombre d'accueil de jour et de logements pour les plus précaires, la majorité des places d'accueil pour demandeurs d'asile et réfugiés et plus de 500 structures d'insertion par l'activité économique. La Fédération a été créée en 1956, depuis elle est composée d'une tête de réseau et de 13 Fédérations régionales indépendantes.

FEHAP

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 500 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 270 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse alliant gestion privée et service public place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées.

En savoir plus : www.fehap.fr

Mutualité Française

Présidée par Éric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 488 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 100 actions déployées chaque année dans toutes les régions. Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Nexem

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente plus de 11 000 établissements et services employant plus de 330 000 professionnels dans cinq champs d'activité : le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Suivez-nous sur : LinkedIn ; Twitter @Nexem_actu ; Facebook

Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes avec déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique, troubles psychiques ou en situation de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes en situation de handicap. Son réseau de 330 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie de 200 000 personnes, pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères.

<http://www.unapei.org/>

Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaires, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités. Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.

<https://www.uniopss.asso.fr/>

Unicancer

Unicancer est l'unique réseau hospitalier français 100% dédié à la lutte contre le cancer et la seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie. Il réunit les 18 Centres de lutte contre le cancer français (CLCC), des établissements de santé privés à but non lucratif, ainsi que deux membres affiliés.

Les CLCC prennent en charge près de 540 000 patients par an (en court-séjour, HAD et actes externes). Unicancer est aussi le premier promoteur académique d'essais cliniques en oncologie, à l'échelle européenne, avec 106 essais cliniques actifs promus, près de 7 700 patients inclus, 74 000 patients enregistrés dans la base de données ESME.

Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une réputation mondiale avec la production d'un tiers des publications françaises d'envergure internationale en oncologie (source : étude bibliométrique/ Thomson Reuters). Au total, près de 700 essais cliniques (inclusions ou suivis) ont été promus en 2020 par le réseau Unicancer, plus de 14 % des patients des CLCC sont inclus dans les essais cliniques et plus de la moitié des PHRC (Programme Hospitalier de Recherche Clinique) dévolus aux CLCC.

Les 18 CLCC et la direction Recherche d'Unicancer sont certifiés ISO 9001.

Suivez-nous : www.unicancer.fr